

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20220620-010

du 20 juin 2022

n°010

page 1/2

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

membres en exercice : 26

PRESENTS (20) : M. ABELIN, M. MICHAUD, M. COLIN, M. PEROCHON, Mme AZIHARI, M. DROIN, M. MATTARD, Mme DE COURREGES, Mme BOURAT, M. JUGÉ, M. CHAINE, Mme LAVRARD, M. PREHER, M. CIBERT, Mme LANDREAU, M. AURIAULT, M. BAILLY, M. BONNARD, M. BRAGUIER, Mme BRAUD

POUVOIRS (4) : Mme MARQUES NAULEAU donne pouvoir à Mme LANDREAU
M. TARTARIN donne pouvoir à Mme LANDREAU
M. PICHON donne pouvoir à M. ABELIN
M. MEUNIER donne pouvoir à Mme LAVRARD

EXCUSES (2) : M. BOISSON, Mme GODET

Nom du secrétaire de séance : Hindeley MATTARD

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association La Poste aux Chevaux des Ormes

Grand Châtellerault soutient les acteurs culturels ayant une activité contribuant au rayonnement de la communauté sur son territoire. L'association La Poste aux Chevaux des Ormes conduit depuis de nombreuses années différents évènements culturels contribuant à mettre en valeur le patrimoine historique de la Poste aux Chevaux, et de ses abords, dont le rayonnement va au-delà du périmètre de la communauté d'agglomération.

A cet effet, elle programme un concert de prestige afin de rendre hommage au pianiste Jean-Claude Pannetier, à l'occasion du 80ème anniversaire de sa naissance à Châtellerault.

L'association sollicite Grand Châtellerault, conformément au code général des collectivités territoriales, une subvention spécifique afin de contribuer à l'organisation de la manifestation.

* * * * *

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, portant délégation de certaines attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n° 1 du bureau communautaire du 9 mai 2022 décidant l'octroi d'une subvention spécifique de 2 500 € à l'association La Poste aux Chevaux des Ormes, pour l'organisation du festival Aux Ormes Mozartiens,

VU la demande de subvention exceptionnelle de l'association La Poste aux Chevaux des Ormes, d'un montant de 3000 €, pour le financement d'un concert de piano donné par l'artiste et certains de ses élèves, intitulé « Bon anniversaire Monsieur Pannetier », qui aura lieu le 8 juillet 2022,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20220620-010

du 20 juin 2022

n°010

page 2/2

CONSIDERANT l'intérêt, pour la collectivité, de soutenir les associations qui participent à l'attraction du territoire de Grand Châtellerault,

CONSIDERANT le budget de l'action d'un montant de 9 800 €, soit 30,7 % pour une subvention de 3000 €,

CONSIDERANT que ce concert de prestige est programmé en direction du tout public, avec un public attendu d'au moins 200 personnes,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer à l'association La Poste aux Chevaux des Ormes une subvention exceptionnelle de 3 000 € pour l'organisation de ce concert,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

La dépense sera prélevée sur la ligne budgétaire 311 / 65748 / 5100 / C01M06.

Vote : **Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOUUD

